

**DEMANDE D'AGRÉMENT D'INTERVENANT EXTÉRIEUR POUR
L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS
au titre d'une COLLECTIVITÉ TERRITORIALE**

Décret n°2017-766 du 4 mai 2017 relatif à l'agrément des intervenants extérieurs apportant leur concours aux activités physiques et sportives dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

CONVENTION N°.....

Première demande d'agrément

Renouvellement d'agrément

**MERCI DE PRIVILÉGIER LE REMPLISSAGE ÉLECTRONIQUE DU DOCUMENT
ET DE LE COMPLÉTER EN MAJUSCULES.**

TOUT DOCUMENT INCOMPLET ET/OU ILLISIBLE FERA L'OBJET D'UN REFUS D'AGRÉMENT

Je soussigné(e) (nom et prénom)* :

représentant(e) de la collectivité (titre, nom) *:

Adresse* :

Code postal* :

Commune* :

Téléphone :

Courriel* :

* mention obligatoire

Sollicite l'agrément, pour l'année scolaire : 20....20.....

Période d'intervention : duau
afin de participer aux activités d'enseignement dans les écoles publiques :

.....
.....

dans la ou les circonscription(s) de :

M *

Mme *

**Veuillez cocher la case correspondante*

NOM D'USAGE:

PRENOM :

NOM DE FAMILLE :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

Activités physiques et sportives concernées (en relation avec le projet d'école) :

QUALIFICATION LIÉE AU STATUT (cocher la case correspondante)		
PREMIÈRE DEMANDE		RENOUVELLEMENT
<input type="checkbox"/> Titulaire en catégorie <input type="checkbox"/> A : conseiller territorial des APS <input type="checkbox"/> B : éducateur territorial des APS <input type="checkbox"/> Autre (Préciser :)	Joindre obligatoirement : - une copie du diplôme - une copie de l'arrêté de nomination Autre : joindre obligatoirement : - une copie du diplôme - un copie recto-verso de la carte professionnelle	<input type="checkbox"/> Titulaire en catégorie <input type="checkbox"/> A : conseiller territorial des APS <input type="checkbox"/> B : éducateur territorial des APS <input type="checkbox"/> Autre (Préciser:)
<input type="checkbox"/> Contractuel Dates du contrat :	Joindre obligatoirement : - une copie du diplôme - une copie du contrat	
Certification du représentant de la collectivité territoriale		
Fait à		Date :
Cachet et signature		
Certification définitive du directeur académique des services de l'éducation nationale		
Fait à		Date :
Cachet et signature		

L'honorabilité du demandeur sera vérifiée par les services de la DSDEN 62 dûment habilités.



IMPORTANT : Un projet pédagogique doit être co-construit avec le(s) intervenant(s). Celui-ci doit répondre aux objectifs de l'éducation nationale et prendre en compte le parcours de l'élève. **L'enseignant est le seul responsable pédagogique de son enseignement** et se doit de s'interroger sur la pertinence de la nature de l'intervention.